

*Syndicat Intercommunal
à Vocation Multiple
de la Région de CLUSES
185 avenue de l'Eau Vive – BP 60062
74311 THYEZ CEDEX
Tél. : 04.50.98.43.14
Fax : 04.50.98.70.57
JB/MG*



2008

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 6 MAI 2008**

Après avoir procédé à la désignation de Madame Marie-Antoinette METRAL, en qualité de secrétaire de séance, le Comité syndical, qui s'est réuni à partir de 18 heures à la mairie de CLUSES, a :

1° - Pris acte de l'installation officielle des nouveaux délégués titulaires et suppléants, désignés par les Collectivités adhérentes et qui composent le nouveau Comité syndical (Délibération n°2008-23).

2° - Procédé à l'élection (par 31 voix sur 31 suffrages exprimés) de Monsieur Raymond MUDRY, en qualité de Président du syndicat (Délibération n°2008-24).

3° - Fixé à huit le nombre des Vice-Présidents de notre syndicat (Délibération n°2008-25).

4° - Procédé à l'élection (Délibération n°2008-26):

- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de Monsieur Jean-Claude LEGER, en qualité de Premier Vice-Président de notre syndicat.
- (par 31 voix sur 31 suffrages exprimés) de Monsieur Gilbert CATALA, en qualité de Deuxième Vice-Président de notre syndicat.
- (par 31 voix sur 31 suffrages exprimés) de Monsieur René POUCHOT, en qualité de Troisième Vice-Président de notre syndicat.
- (par 31 voix sur 31 suffrages exprimés) de Madame Marie-Antoinette METRAL, en qualité de Quatrième Vice-Présidente de notre syndicat.
- (par 31 voix sur 31 suffrages exprimés) de Monsieur Jean MONIE, en qualité de Cinquième Vice-Président de notre syndicat.
- (par 29 voix sur 29 suffrages exprimés) de Madame Sylviane NOEL, en qualité de Sixième Vice-Présidente de notre syndicat.
- (par 29 voix sur 29 suffrages exprimés) de Monsieur Loïc HERVE, en qualité de Septième Vice-Président de notre syndicat.
- (par 29 voix sur 29 suffrages exprimés) de Monsieur Jean-Pierre BLANCHET, en qualité de Huitième Vice-Président de notre syndicat.

5° - Procédé à l'élection (Délibération n°2008-27):

- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Willy EGARD, représentant la Commune d'ARACHES-LA-FRASSE, en qualité de Membre de notre Bureau syndical.**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Pierre HUGARD, représentant la Commune de CHATILLON-SUR-CLUSES, en qualité de Membre de notre Bureau syndical.**
- (par 30 voix sur 30 suffrages exprimés) de **Monsieur Jacques MARTINELLI, représentant la Commune de MONT-SAXONNEX, en qualité de Membre de notre Bureau syndical.**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Gilles PERRET, représentant la Commune de SAINT-JEOIRE, en qualité de Membre de notre Bureau syndical.**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Jean-Pierre MERMIN, représentant la Communauté de Communes FAUCIGNY-GLIERES, en qualité de Membre de notre Bureau syndical.**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Gérard GAY, représentant le S.I.V.M. du HAUT-GIFFRE, en qualité de Membre de notre Bureau syndical.**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Madame Christine CHAFFARD, représentant le S.I.V.O.M RISSE et FORON, en qualité de Membre de notre Bureau syndical.**

6° - Procédé à l'élection (Délibération n°2008-28):

- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Jean-Claude LEGER, représentant la Commune de CLUSES,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur René POUCHOT, représentant la Commune de MAGLAND,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Raymond MUDRY, représentant la Commune de MARIGNIER,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Loïc HERVE, représentant la Commune de MARNAZ,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Jean-François BRIFFAZ, représentant la Commune de SCIONZIER,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Gilbert CATALA, représentant la Commune de THYEZ,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de **Monsieur Paul BRON, autre délégué syndical,**

en qualité de délégués titulaires au sein du Comité syndical du S.M.3.A – Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords.

- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) **de Monsieur Emmanuel CARPANO,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) **de Madame Anne-Marie FEDELE,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) **de Monsieur André FERIGO,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) **de Monsieur Robert GLEY,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) **de Monsieur Claude HUGARD,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) **de Monsieur Alain MENOUD,**
- (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) **de Monsieur Lilian RUBIN-DELANCHY,**

en qualité de délégués suppléants au sein du Comité syndical du S.M.3.A – Syndicat Mixte d’Aménagement de l’Arve et de ses Abords.

7° - Désigné Monsieur Christian HENON en qualité de Délégué de notre syndicat, afin de participer, au niveau de l’Arrondissement de BONNEVILLE, à l’élection des deux représentants de l’ensemble des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, appelés à siéger au Comité syndical du S.M.D.E.A. – Syndicat Mixte Départemental d’Eau et d’Assainissement de la HAUTE-SAVOIE (Délibération n°2008-29).

8° - Procédé à l’élection (par 32 voix sur 32 suffrages exprimés) de Madame Marie-Antoinette METRAL, en qualité de représentant de notre syndicat, afin de siéger au Conseil d’Administration et aux Assemblées Générales de la S.A.E.M.E.F. - Société Anonyme d’Economie Mixte d’Exploitation du Faucigny (Délibération n°2008-30).

9° - Décidé, à l’unanimité, la création d’un emploi d’attaché, à compter du 1^{er} juin 2008, afin d’améliorer les conditions de fonctionnement des services de notre syndicat et pour permettre la promotion d’un de ses agents (Délibération n°2008-31).

10° - Décidé, à l’unanimité, la transformation d’un emploi d’adjoint technique de 2^{ème} classe en emploi d’agent de maîtrise, avec effet au 1^{er} mars 2008, afin d’améliorer les conditions de fonctionnement des services de notre syndicat et pour permettre la promotion d’un de ses agents (Délibération n°2008-32).

Le contenu détaillé de ces délibérations est consultable dans les locaux du SIVOM.

Fait à THYEZ, le 9 mai 2008

Le Président,

Signé : Raymond MUDRY.